

# NEWS

THE  
CARTER CENTER



ONE COPENHILL ATLANTA, GA 30307

**A NE PAS DIFFUSER AVANT LE 26 OCTOBRE 3H GMT**

Contact à Atlanta : Soyia Ellison, [soyia.ellison@cartercenter.org](mailto:soyia.ellison@cartercenter.org)

Contact en RDC : Daniel Mulé, [daniel.mule@cartercenter.org](mailto:daniel.mule@cartercenter.org)

## **Centre Carter exhorte la RDC à divulguer le contrat de vente des actions des entreprises appartenant à l'Etat dans Metalkol**

Le Centre Carter exhorte le gouvernement de la République démocratique du Congo à publier le contrat en vertu duquel la Gécamines, société du portefeuille de l'Etat, a vendu sa participation dans le projet minier des Rejets de Kolwezi.

La vente a apparemment eu lieu en Avril 2016, mais ce fait n'est devenu connu qu'hier lorsque le journal Bloomberg News a indiqué que la Gécamines et sa filiale, la Société Immobilière du Congo (SIMCO), ont vendu leurs 25% d'actions dans Metalkol, une société de partenariat avec Eurasian Resources Group, qui détient le permis des Rejets de Kolwezi. Afin de permettre un suivi en toute transparence, le contrat publié devrait indiquer le montant des recettes de cette vente ainsi que leur destination et l'utilisation proposée.

Le gouvernement a exprimé à plusieurs reprises son engagement ferme en faveur de la transparence des contrats ainsi que son adhésion aux exigences de l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives, qui requière que toutes les entités étatiques, y compris les entreprises du portefeuille de l'Etat, divulguent leurs revenus. La publication de ces informations permet au public congolais d'examiner si les transactions sont équitables et pourraient potentiellement contribuer au développement durable.

« La vente d'actifs dans Metalkol est la plus récente d'une liste croissante de transactions non divulguées de la Gécamines », a déclaré Daniel Mulé, Chargé du Programme Gouvernance des Industries Extractives au sein du Centre Carter. « Il est essentiel que le gouvernement publie immédiatement les contrats pour la vente des parts dans Metalkol et pour les autres transactions non publiées pour lesquelles le délai de publication de 60 jours selon le décret du premier ministre est passé depuis longtemps. »

L'histoire particulière des Rejets de Kolwezi justifie un examen rigoureux. En Août 2009, le gouvernement a annulé un contrat pour les Rejets après l'échec des négociations avec l'investisseur canadien First Quantum Minerals par rapport au nombre des parts sociales de la Gécamines dans le projet, fixées à l'époque à 12,5%. Cinq mois plus tard, la Gécamines a conclu l'accord Metalkol avec des filiales affiliées à l'homme d'affaires israélien Dan Gertler, un ami proche du président Joseph Kabila, déclenchant des procès dans trois tribunaux d'arbitrage. Gertler a ensuite transféré ses intérêts à Eurasian Resources Group. Maintenant, six ans plus tard, la Gécamines semble essayer de vendre discrètement les mêmes actifs

sans divulguer les termes financiers.

La divulgation de l'information devrait également préciser combien la transaction a généré pour la SIMCO, filiale de la Gécamines, qui détenait une participation de 5% dans Metalkol. Gécamines a affirmé dans le passé que SIMCO ne devrait pas avoir à divulguer ses revenus à l'ITIE, même si la RDC détient indirectement 100% des actions de SIMCO. Soustraite SIMCO à cette obligation de transparence peut causer un problème d'exhaustivité de la divulgation des revenus à l'ITIE, parce que SIMCO pourrait recevoir des revenus importants de Metalkol et d'autres projets miniers. Au minimum, cela compromet la conformité de la RDC à l'ITIE et peut mettre en péril sa position au sein de l'Initiative.

###

**Le Centre Carter**

*"Faire progresser la paix. Combattre les maladies. Construire l'espoir."*

*Organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Centre Carter a aidé à améliorer les conditions de vie des populations dans plus de 80 pays, par la résolution de conflits, la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et des opportunités économiques, par la prévention de maladies, en améliorant les soins de santé mentale. Le Centre Carter a été fondé en 1982 par l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter et son épouse Rosalynn en partenariat avec l'Université Emory, dans l'objectif de faire progresser la paix et la santé à travers le monde.*

*Visitez notre site internet [CarterCenter.org](http://CarterCenter.org) | Suivez-nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Aimez-nous sur Facebook [Facebook.com/CarterCenter](https://facebook.com/CarterCenter) | Regardez-nous sur YouTube [YouTube.com/CarterCenter](https://youtube.com/CarterCenter) | Ajoutez-nous à vos cercles sur Google+ <http://google.com/+CarterCenter>*